ÉCOLE SECONDAIRE DE
LA SEIGNEURIE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de La Seigneurie du 10 juin 2026, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'école de la Seigneurie.

Représentants des parents	Représentant des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Tania Bernier	Amélie Bachelard	Denise Nicholls (soutien)	Geneviève Boudreault	Hawa Lucie Benny Traoré
Richard Blondeau Président et Représentant du comité de parents	Philippe Bertrand (abs)	Shirley Normand (PNE)	Mathieu Bougie	Justin Massé
Caroline Laflamme (Démission)	Gail Cliche		Katia Ouellet (abs)	
Christine Lévesque-Desjardins	Samuel Filion-Doiron		Isabelle Simard	
Jean-Pierre Manderlier	Julie Pagé		Tina Turcotte	
Maripier Mercier	Éloïse Simard-Veer (abs)			
Jessica Parent (abs)				
Jean-Michel Yengoua Substitut comité de parents (abs)				

Mme Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

5.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

5.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Samuel Chapdelaine accompagne les nouveaux membres du parlement étudiant, Lukas Boulé (vice-président) et Maïka Garneau (présidente)pour l'année scolaire 2026-2027.

5.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

Le président propose de laisser l'ordre du jour ouvert jusqu'à la fin de la rencontre.

5.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2026

CE 25/26 28 IL EST PROPOSÉ par Gail Cliche d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2026, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le mercredi 10 juin 2026 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école de La Seigneurie. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

5.1 Accueil;
5.2 Période de questions du public;
5.3 Inscription de points (varia);
5.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2026;
5.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026;
5.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026;
5.7 Informations diverses :
- a) De la direction; -15 min.
 - Assemblée générale des parents – 17 septembre 2026;
 - Calendrier scolaire 2026-2027 (provisoire);
 - Félicitations aux élèves des différents galas;
 - Présidence de l'école 26-27;
 - Suggestion pour les dates des rencontres 26-27;
- b) Du représentant du comité de parents; -5 min.
- c) Des représentants du parlement-étudiant; -15 min.

DÉCISIONS

5.8 Approbation des frais chargés aux parents 26-27 (articles 3, 7, 75.0.1et 77.1); -20 min.
- Le petit matériel et les frais de surveillance-midi ;
- Les cahiers d'exercices et la reprographie;
- Le retrait des frais pour les activités étudiantes-école.

5.9 Approbation de la planification des contenus en éducation de la sexualité 2026-2027 (articles 85 et 89); 10 min.
5.10 Approbation du rapport annuel du conseil d'établissement 25-26 (article 82); -10 min.
5.11 Varia;
- a) Questionnaire pour les membres; -10 min.
- b) Questionnaire sur la formation obligatoire des membres du conseil; -5 min.
- c) Félicitations pour le spectacle des jeunes de musique-études; -5 min.

5.12 Levée de la séance.

Richard Blondeau
Président

5.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

CE 25/26 29 IL EST PROPOSÉ par Amélie Bachelard d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026, avec les corrections demandées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

Aucun suivi

5.7 INFORMATIONS DIVERSES

a) De la direction

La direction remercie les membres du conseil pour leur implication durant cette année. Elle informe les membres que les locaux du programme entrepreneuriat-études seront réaménagés aux modulaires. Les membres s'adressent à la direction sur des questionnements concernant le code vestimentaire pour l'an prochain, elle leur mentionne qu'un suivi sera fait en début d'année scolaire sur ce sujet.

- Assemblée générale des parents – Jeudi le17 septembre 2026
 La direction informe les membres que l'assemblée générale des parents aura lieu le 17 septembre 2026. L'information sera inscrite sur le calendrier scolaire 2026-2027 et un communiqué sera envoyé aux parents en début d'année scolaire pour les informer.

- Calendrier scolaire 2026-2027 (provisoire)
 Ce point sera reporté à une autre séance et celui-ci sera sur le site internet de notre école.

- Félicitations aux élèves des différents galas
 La direction félicite les élèves pour leur réussite des différents galas de l'école. Elle explique aux membres l'organisation et le déroulement de ceux-ci.

- Présidence de l'école 2026-2027
 Ce point sera discuté au point c).

- Suggestion pour les dates des rencontres 26-27
 La direction informe les membres que les dates pour les rencontres de conseil d'établissement pour l'année 26-27 seront décidées d'ici la fin de l'année scolaire. Les dates seront présentées aux membres lors de la première rencontre du conseil d'établissement.

b) Du représentant du comité de parents;

Richard Blondeau, représentant du comité de parents, communique aux membres les informations à la suite de la dernière rencontre du comité de parents.

c) Des représentants du parlement-étudiant;

Les représentants du parlement-étudiant remercie les membres du conseil d'établissement pour leur chaleureux accueil et leur écoute. Les nouveaux représentants se présentent aux membres. Ceux-ci les félicitent pour leur implication au sein de l'école et au conseil tout au long de l'année.

5.8 APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2026-2027 (ARTICLES 3,7,75.01, ET 77.1)

Ces frais regroupent :

- Le petit matériel
- Les frais de surveillance-midi;
- Les cahiers d'exercices et la reprographie;
- Le retrait des frais pour les activités étudiantes-école;

Mathieu Bougie présente et commente le tableau des frais chargés aux parents pour l'année 2026-2027. Il explique les modifications et répond aux questions.

CE 25/26 30 CONSIDÉRANT les articles 3, 7, 75.0.1 et 77.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT, les frais scolaires et la facturation des programmes particuliers;

CONSIDÉRANT le petit matériel et les frais de surveillance-midi;

CONSIDÉRANT les cahiers d'exercices et la reprographie;

CONSIDÉRANT les modifications sur les listes du petit matériel;

CONSIDÉRANT le retrait des frais pour les activités étudiantes-école;

CONSIDÉRANT qu'il y a une abstention au sein des représentants des parents;

IL EST PROPOSÉ par Philippe Bertrand d'approuver les frais chargés aux parents, pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présentés.

APPROUVÉE À LA MAJORITÉ

5.09 APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES CONTENUS OBLIGATOIRES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ 2026-2027 (ARTICLES 85 ET 89)

CE 25/26 31 CONSIDÉRANT les articles 85 et 89 de la Loi sur l'instruction publique`

IL EST PROPOSÉ par Amélie Bachelard d'approuver la planification des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour l'année scolaire 2026-2027.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.10 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLE 82)

CE 25/26 32 CONSIDÉRANT l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Maripier Mercier d'approuver le rapport annuel du conseil d'établissement, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5.11 VARIA

- **QUESTIONNAIRE POUR LES MEMBRES**
 Le président informe les membres que le sondage complété par l'école sera transmis au centre de Services scolaire pour information et vérification.

- **QUESTIONNAIRE SUR LA FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL**
 Nathalie Laberge présente et fait la lecture des questions aux membres du conseil d'établissement, tous les membres participent activement au questionnaire présenté.

- **FÉLICITATIONS POUR LE SPECTACLE DES JEUNES DE MUSIQUE-ÉTUDES**
 La présidence du conseil tient à féliciter les jeunes du programme Musique-études pour leur implication et leur performance lors du spectacle de fin d'année.

5.12 LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 h 40.

Richard Blondeau
Richard Blondeau, président

Isabelle Simard, directrice

Nathalie Laberge
Nathalie Laberge, secrétaire